

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSCENDANCE GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE
L'IMMEUBLE CGK DERRIÈRE L'ÉCOLE SAINT MARC RUE
J19, Lot 7013, Ilot 166

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSCENDANCE GROUP »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE:

- La Photographie
- Festival
- Transport
- Communication
- Imprimerie, confection de casquette et polo personnalisé
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE
L'IMMEUBLE CGK DERRIÈRE L'ÉCOLE SAINT MARC RUE J19,
Lot 7013, Ilot 166

Dirigeant(s) M N'GOUAN YOAN ANGE PATRICK KANGAH
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01003 du 04/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12508/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

